

PRÉFECTURE DE L'OISE

Direction départementale des Territoires
Service de l'Eau, de l'Environnement
et de la Forêt
Bureau de l'environnement

Déclaration pour l'exercice de l'activité de transport par route de déchets

(Articles R.541-49 à R.541-61 du code de l'environnement relatifs à la collecte, au transport, au négoce et au courtage de déchets -arrêté ministériel du 12 août 1998)

Préciser : 1ère demande Renouvellement

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

Adresse, téléphone, télécopie :

Courriel :

N° SIRET :

Préciser la nature des déchets pris en charge :

Déchets dangereux.

Déchets non dangereux.

Préciser le nombre de véhicules affectés au transport des déchets :

Préciser le nom et les coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :

Nom :

Téléphone, Télécopie :

Je m'engage à :

- ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations cassées pour la protection de l'environnement (articles L.511-1 et suivants) ;

- procéder à la reprise et à l'élimination des déchets transportés par mes soins et que, le cas échéant, j'aurais abandonnés, déversés ou orientés vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets;

- informer sans délai, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le préfet de département territorialement compétent.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

Date :

Signature

A retourner à : Direction départementale des territoires
SEEF – Bureau de l'environnement
2 boulevard Amyot d'Inville
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex